Agrosolution AG • Molkereistrasse 19 • 3052 Zollikofen • Tel 031 910 20 90 • info@agrosolution.ch • www.agrosolution.ch
Agrosolution SA • Zone Industrielle du Grand-Pré 4 D • 1510 Moudon • Tél 021 601 88 08 • romandie@agrosolution.ch
MWST-Nr: CHE - 113.169.028 MWST

A tous les producteurs et productrices SwissGAP et/ou Suisse Garantie

Zollikofen, Mars 2024

Informations SwissGAP et Suisse Garantie pour 2024

Mesdames, Messieurs,

Nous nous permettons de vous facturer les frais administratifs annuels pour SwissGAP et/ou Suisse Garantie. Nous vous informons également des actualités de SwissGAP et de Suisse Garantie. Depuis notre dernière information de mars 2023, il n'y a pas eu de changement, la check-list V-2017 reste valable.

Nous souhaitons attirer votre attention sur les points importants suivants :

SwissGAP

Tenir la documentation à jour
L'autocontrôle doit être fait une fois par année civile. Vérifiez à cette occasion que tous les documents de votre documentation d'application sont encore à jour. Lors des contrôles par sondage effectués en 2023, plus de 80% des défauts concernaient des documents manquants ou incomplets.

Sécurité de l'entreprise
Rafraîchissez vos connaissances en matière de premiers secours au moins tous les 5 ans. (PC 12.1.6) : La date de la formation continue doit être notée. La formation continue peut également être suivie en autodidacte. Nous vous recommandons à cet effet les informations disponibles sur www.samariter.ch/fr ou l'application "Premiers secours de la CRS" ou "Parcours premiers secours".
Complétez si possible les champs vides sur le panneau de danger pour les numéros de téléphone du chef d'exploitation, du médecin et de l'hôpital.

Stockage des produits phytosanitaires
Lors des contrôles, il est apparu que les produits phytosanitaires ne sont pas toujours stockés correctement : Stockez si possible les produits phytosanitaires entamés dans leur emballage d'origine. Les emballages de remplacement doivent être clairement étiquetés et contenir le numéro W. Les vêtements et équipements de protection doivent être stockés en dehors de l'entrepôt de PPP.

Voir verso

Agrosolution AG • Molkereistrasse 19 • 3052 Zollikofen • Tel 031 910 20 90 • info@agrosolution.ch • www.agrosolution.ch
Agrosolution SA • Zone Industrielle du Grand-Pré 4 D • 1510 Moudon • Tél 021 601 88 08 • romandie@agrosolution.ch
MWST-Nr: CHE - 113.169.028 MWST

Commercialisation SuisseGarantie

Marquage des produits frais avec la marque de garantie Suisse Garantie

Quiconque distingue et met en circulation des fruits, des légumes ou des pommes de terre non transformés avec la marque de garantie Suisse Garantie doit avoir annoncé le secteur de la commercialisation à Suisse Garantie et être certifié. Les produits doivent correspondre aux prescriptions de qualité du secteur correspondant et l'entreprise doit être reconnue auprès de Qualiservice pour le monitoring des résidus (voir points de contrôle 13.4.2-13.4.3 de la check-list).

Aperçu de l'exploitation

Pour des raisons de durabilité, vous ne recevrez plus l'aperçu des exploitations sous forme papier. Vous pouvez obtenir en tout temps la vue d'ensemble actuelle de l'exploitation, directement depuis la plateforme Agrosolution. Pour ce faire, rendez-vous sur le site Internet : www.agrosolution.ch. En haut à droite, vous trouverez le lien : "Login".

Le login se fait avec votre adresse e-mail et votre mot de passe. Si vous n'avez pas de mot de passe actuel sous la main, vous pouvez en demander un en cliquant sur le lien "Demander un mot de passe", qui vous sera envoyé à l'adresse e-mail que vous avez indiquée.

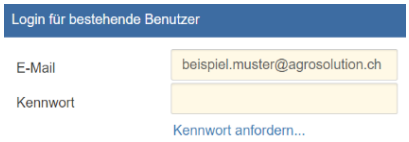

Une fois le login effectué, il est possible de consulter la vue d'ensemble de l'exploitation via Départ / Menu principal, puis Aperçu.

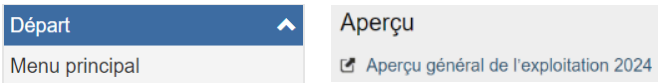

Nous vous prions de contrôler l'aperçu des exploitations et de corriger les données le cas échéant.

Nous vous remercions chaleureusement pour votre précieuse collaboration et vous souhaitons une excellente année couronnée de succès !

Si vous avez des questions, nous sommes à votre disposition et joignables comme suit :
E-mail romandie@agrosolution.ch ou par téléphone 021 601 88 08

Agrosolution AG
Le Gérant:

Thomas Herren

Annexes

- Facture
- Si disponibles - étiquettes de pommes de terre Suisse Garantie (seulement pour les producteurs de pommes de terre Suisse Garantie)